La Dépêche Meulsonne

Numéro 66 Avril 2014

INFORMATIONS MUNICIPALES

L'équipe municipale 2014 - 2020



www.mairie-maron.fr



Le Mot du Maire

Mesdames et Messieurs,

Je veux avant toute chose remercier les habitants de Maron pour la confiance qu'ils nous ont accordée en votant lors du scrutin du 23 mars. Vous nous avez témoigné de la meilleure façon qui soit en venant voter nombreux, tout l'intérêt que vous portez à la vie et à la démocratie locale. Je tenais à le souligner.

Je voudrais aussi remercier mes colistiers pour leur implication dans la préparation des élections, pour la confiance qu'ils m'ont apportée sans réserve.

Je veux remercier aussi les « anciens Elus », ceux qui partent et qui m'ont fait l'honneur de m'accompagner pendant ces deux mandats.

Tout particulièrement, Pierre SIMONIN, 1^{er} Adjoint, pour sa loyauté et son implication quotidienne dans la vie de la commune. Infatigable artisan du fleurissement de notre commune, de l'entretien du patrimoine et des bâtiments communaux.

Edmond GARBO Président de la Régie Municipale de Télédistribution, Adjoint chargé de la communication et l'information, de la rédaction de la dépêche Meulsonne, réalisateur du passage à l'information numérique de la Mairie avec la création du site internet de Maron.

Je n'oublie pas non plus Anne lise REPELIN, qui depuis 2001 s'est occupée de la politique jeunesse municipale.

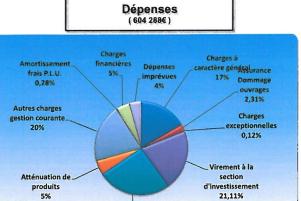
Tout au long de mon parcours je me suis efforcé de mettre en conformité mes convictions à mes actes, de rechercher une véritable cohérence entre la nécessaire réflexion et les actions concrètes, même si nous ne pouvons pas tout faire.

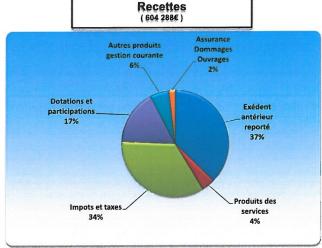
Je serai comme par le passé, guidé dans ma tâche par le sens du service public, le respect de l'intérêt général. C'est dans ce sens que vous m'avez mandaté pour les six années à venir, c'est dans ce sens que l'équipe que vous avez élu va travailler.

Le Maire, Jean-Marie BUTIN

BUGET PRINITIES AND THE SAME

Section de Fonctionnement





Section d'Investissement

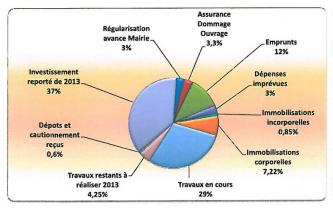
Dépenses (353 012€)

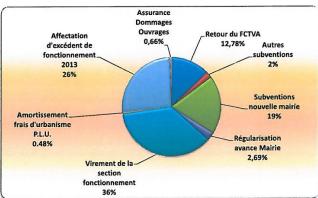
Charges de

personnel

Recettes (353 012€)

| Amidinal additional and a second a second and a second and a second and a second and a second an | Section Communication Company | | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|-----------------------------------------------|-----------|
| Régularisation avance Mairie | 9 481 € | Retour du FCTVA | 45 104 € |
| Assurance Dommage Ouvrage | 11 620 € | Autres subventions | 7 100 € |
| Emprunts | 41 116 € | Subventions nouvelle mairie | 67 434 € |
| Dépenses imprévues | 9 860 € | Régularisation avance Mairie | 9 481 € |
| Immobilisations incorporelles | 3 000 € | Virement de la section fonctionnement | 127 565 € |
| Immobilisations corporelles | 25 500 € | Amortissement frais d'urbanisme P.L.U. | 1 702 € |
| Travaux en cours | 104 000 € | Affectation d'excédent de fonctionnement 2013 | 92 301 € |
| Travaux restants à réaliser 2013 | 15 000 € | Assurance Dommages Ouvrages | 2 324 € |
| Dépots et cautionnement recus | 2 000 € | | |
| Investissement reporté de 2013 | 131 435 € | | |





ELECTIONS MUNICIPALES 2014

Résultats MARON - Meurthe et Moselle (54)

Inscrits: 670 Exprimés: 402 Abstentions: 238

| Candidats | Voix | % exprimés |
|---------------------------|------|------------|
| M. Jean-François DRUET | 391 | 97.26 |
| Mme Claude SAUNDERS | 389 | 96.76 |
| M. Claude JEANDIDIER | 385 | 95.77 |
| Mme Florence AUDUREAU | 383 | 95.27 |
| M. Xavier CLEMENT | 383 | 95.27 |
| M. Rémi MANIETTE | 383 | 95.27 |
| Mme Sandrine JACQUOT | 382 | 95.02 |
| M. Christophe ROBERT | 379 | 94.27 |
| M. Thierry BARATEAU | 378 | 94.02 |
| M. Jean-Marie BUTIN | 378 | 94.02 |
| Mme Aline BERNARD | 376 | 93.53 |
| M. Christophe GERARD | 376 | 93.53 |
| M. Michel VINCK | 374 | 93.03 |
| Mme Florence KLES-QUIGNON | 370 | 92.03 |
| M. Aldo DE ZAN | 348 | 86.56 |

DELEGATIONS DES ADJOINTS

| | | Encadrer le personnel technique (agents techniques) | |
|--------------------------|--------------------------------|--------------------------------------------------------------------------|--|
| | | Gérer et suivre les dossiers : | |
| | | - Bois et Environnement | |
| 1er Adjoint | BARATEAU Thierry | - Travaux (en collaboration avec le 2 ^{ème} Adjoint) | |
| 1 Majoint | Britatie interig | - Associations | |
| | | - Urbanisme | |
| | | | |
| | | Gérer et suivre les dossiers : | |
| | | - Finances | |
| > | | - Travaux (en collaboration avec le 1 ^{er} adjoint) | |
| 2 ^{ème} Adjoint | JEANDIDIER Claude | - Cimetière | |
| | | - Entretien des logements et bâtiments communaux | |
| | | - Sécurité | |
| | | Encadrer les agents techniques (en l'absence du 1 ^{er} adjoint) | |
| | | Affaires sociales | |
| 3 ^{ème} Adjoint | SAUNDERS Claude | Affaires culturelles | |
| • | | Animateurs ados | |
| | | Communication et Information | |
| 4 ^{ème} Adjoint | int VINCK Michel Site internet | | |
| | | Affaires scolaires | |
| | | Périscolaire (cantine et garderie) | |

Extrait du Compte Rendu du Conseil Municipal du 07 avril 2014

Election des membres des Commissions

Le Mairie est Président de toutes les commissions.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a élu les délégués suivants, à l'unanimité,

| COMMISSIONS | TITULAIRES | SUPPLEANTS | RAPPORTEUR |
|----------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|-------------------|
| Finances | Claude JEANDIDIER Thierry BARATEAU Michel VINCK Claude SAUNDERS Jean-François DRUET Christophe GERARD Xavier CLEMENT Christophe ROBERT Sandrine JACQUOT | | Claude JEANDIDIER |
| Travaux et Urbanisme | Thierry BARATEAU Claude JEANDIDIER Michel VINCK Xavier CLEMENT Rémi MANIETTE Christophe GERARD Jean-François DRUET Aldo DE ZAN Florence AUDUREAU | | Claude JEANDIDIER |
| Appels d'Offres | Thierry BARATEAU Christophe ROBERT Xavier CLEMENT | Claude JEANDIDIER Aldo DE ZAN Christophe GERARD | Claude JEANDIDIER |
| Bois et Environnement | Thierry BARATEAU Claude JEANDIDIER Jean-François DRUET Christophe ROBERT Rémi MANIETTE Christophe GERARD Aline BERNARD Xavier CLEMENT | | Thierry BARATEAU |
| Sport Affaires culturelles Lien social Jeunesse | Claude SAUNDERS Sandrine JACQUOT Florence KLES QUIGNON Florence AUDUREAU Rémi MANIETTE | | Claude SAUNDERS |
| Bélier Meulson (périscolaire) | Thierry BARATEAU Claude SAUNDERS Michel VINCK Florence KLES QUIGNON | | Thierry BARATEAU |

| Comité des Fêtes | Thierry BARATEAU Claude SAUNDERS | |
|----------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|
| Information Affaires générales Communication | Michel VINCK Jean-François DRUET Florence AUDUREAU Xavier CLEMENT Florence KLES QUIGNON Rémi MANIETTE | Michel VINCK |
| Cimetière Affaires locales Entretien courant | Claude JEANDIDIER Thierry BARATEAU | Claude JEANDIDIER |
| Sécurité | Claude JEANDIDIER Michel VINCK Aldo DE ZAN Xavier CLEMENT | Claude JEANDIDIER |

Election des membres du CCAS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, a élu 5 membres du Conseil Municipal délégués au CCAS de Maron :

- Mr BARATEAU Thierry
- Mr JEANDIDIER Claude
- Mme SAUNDERS Claude
- Mme JACQUOT Sandrine
- Mme KLES QUIGNON Florence

Election et nomination des membres de la Régie Municipale de Télédistribution

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

élit les membres du Conseil Municipal délégués à la Régie Municipale de Télédistribution de Maron :

- Michel VINCK
- Aldo DE ZAN
- Christophe GERARD
- Aline BERNARD
- Xavier CLEMENT
- Jean-François DRUET

nomme les membres extérieurs au Conseil Municipal qui feront également partie du Conseil d'Administration de la Régie :

Edmond GARBO Martine GARBO Alexandre SIMON

Désignation du correspondant défense

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, a désigné le correspondant défense :

- Mr BUTIN Jean-Marie

Ecole

Réforme des rythmes scolaires, dite loi PEILLON

Les raisons de cette réforme :

- La volonté d'un retour à 9 demi-journées de classe par semaine.
- Maintien de 24 heures de classe par semaine
- Réduire la durée journalière de classe, n'excèdent pas 5h30.
- Faciliter les apprentissages sur la période du matin.

Eviter que les enfants ne retrouvent la rue avant 16 heures

Tenant compte de ces données et des contraintes locales liées à notre regroupement pédagogique, de transports scolaires, de salles de classes limitées sur l'école de Sexey-aux-Forges.

Les nouveaux horaires scolaires pour la rentrée au 1^{er} septembre 2014 seront :

Horaires scolaires:

Ecole maternelle à MARON:

Lundi, mardi, jeudi et vendredi 8h45 - 11h45 ; après-midi : 13h45 - 16h05 Mercredi matin 8h30 - 11h10*

Ecole primaire à SEXEY-AUX-FORGES:

Lundi, mardi, jeudi et vendredi 8h30 - 12h00 ; après-midi : 14h15 - 16h15 Mercredi matin 8h15 - 10h15*.

Horaires des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) :

Ces activités seront gratuites pour tous les enfants, elles sont de la responsabilité des deux communes du Syndicat intercommunal Maron/Sexey.

Pour les enfants scolarisés à l'école maternelle à MARON :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi 13h15 - 13h45 à Maron.

Pour les enfants scolarisés à l'école primaire SEXEY-AUX-FORGES :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi 13h45 - 14h15 à Maron Mercredi matin 10h15 - 11h30* à Sexey aux forges

Recherche de volontaires

Dans le cadre de la réforme de rythmes scolaires, le SIS Maron Sexey recherche des volontaires pour animer une (ou plusieurs) séance un mercredi matin de 10h15 à 11h30 à Sexey aux Forges. Venez exposer à un groupe de 13 enfants du primaire votre passion, votre métier, un de vos voyages ou une expérience extraordinaire.

Pour plus de renseignements contacter Arnaud GOIN mairie de Sexey-aux-Forges ou Michel VINCK mairie de Maron : mail <u>michel.vinck@mairie-maron.fr</u> ou par courrier, ou directement.

^{*}Les horaires du mercredi matin pourraient être modifiés si nous parvenons à une entente avec le transporteur routier pour commencer à la même heure que les autres jours de la semaine.



ECOLE MATERNELLE DE MARON Rue de la Gare - 54 230 MARON Tel.: 03 83 26 47 84

RENTREE SEPTEMBRE 2014

Pour les enfants de 3 ans non encore scolarisés Pour les enfants de 2012 né avant le 1er septembre (sous réserve de places disponibles)

du 31 mars au 30 avril

Inscriptions en Mairie aux heures d'ouvertures de la Mairie de Maron (du mardi au vendredi de 9h à 11h, lundi et mercredi de 16h à 19h et vendredi de 16h à 18h)

Se munir des documents suivants pour que l'inscription de votre enfant soit effective :

- · livret de famille
- · justificatif de domicile

Le vendredi 16 mai et le mardi 20 mai de 16h45 à 19h

Admissions à l'école maternelle de Maron

Se munir des documents suivants pour que l'inscription de votre enfant soit effective :

- fiche d'inscription délivrée par la Mairie
- · livret de famille
- certificat médical de 1^{ère} inscription attestant que l'état de santé et de maturation physiologique de l'enfant est compatible avec la vie en milieu scolaire,
- un certificat de radiation si l'enfant vient d'une autre école





Maisons Fleuries 2013

L'année 2013 n'aura pas été une grande année pour les fleurs,

Un printemps tardif, un été arrosé, n'auront pas facilité la tâche de nos embellisseurs de village.

Malgré tout, vous furent encore une fois nombreux à fleurir vos devants de fenêtres, vos jardinets ou vos maisons avec jardin. La sélection faite par un jury composé des villages (Pierre la Treiche, Villey le Sec et Maron) a eu du mal a départager les lauréats.

Cette année, le restaurant le Caroloup a eu également une distinction.

Félicitations à tous.

Palmarès 2013

Maison avec Jardin

1er prix : Michel et Claudine HENRIET - 66 rue de Flavigny 2ème prix : Jean-Claude et Chantal FILLOUX - 71 rue de Toul 3ème prix : Daniel et Chantal CHATILLON - 97 rue de Nancy

Prix d'encouragement : André et Christiane REYNOUD - 59 rue de Toul

Jardinet ou balcon

1er prix : Robert et Denise TRIBOUT - 56 rue de Toul 2ème prix : Simone PICARD - 57 rue de Flavigny 3ème prix : Michel et Claudine THIRION - 58 rue de Flavigny

Prix d'encouragement : Daniel et Marina VOIRAND - 39 rue de Nancy

Façade

1er prix : Lionel et Edith BRUNETTI - 43 rue de Nancy 2ème prix : Maurice et Françoise BOTTON - 1 ruelle de la Gare 3ème prix : Thierry et Nicole FIGEL - 15 rue de Flavigny

Prix d'encouragement : Caroline ROSIAK - Restaurant Le Caroloup - 23 rue de la Gare

Le fleurissement est l'affaire de tous. La mairie avec son équipe d'employés municipaux, Mrs Michel Loiseau et Pascal Potier, s'affairent tout au long de l'année pour offrir un village accueillant pour ses habitants. Les agents portent une attention particulière sur les entrées de village, le lavoir et le tour de l'église.

Tous ces efforts ont été récompensés une nouvelle fois lors du concours départemental des villes et villages fleuris par une 12ème place dans la catégorie (301 à 1000 habitants).

| des vi | Concours départemental lles et villages fleuris de Meurthe-et-Moselle |
|---------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| | DIPLOME |
| | Décerné à la commune de : Classement : L2 prioc catégorie : de 30.1 à 100 habitants Nancy, le 19 octobre 2013. Michel DINET président du conseil général conseillère général conseillère général deléguée au fleurissement dele |
| MEURTHE | MOSELLE Trophée du Département Fleuri MEURINE ÉMOSELLE Les partenaires : Villages Fleuris DÉCOR'SARDIN CAUE |

Cette année, le marché aux fleurs aura lieu à Pierre la Treiche le 8 mai prochain.

Cet été, Maron aura l'honneur de voir passer le Tour de France le 11 juillet. A cette occasion, nous demandons aux habitants, surtout ceux de la rue de Toul et de la rue de Nancy, de fleurir et décorer leurs habitations en lien avec cette thématique.

Une récompense spécifique sera attribuée aux plus méritants!





Le bilan de la bourse aux vêtements "Printemps Eté"

Je tiens à remercier l'investissement des personnes venues nous aider bénévolement pour ce travail très prenant mais ô combien fatiguant! Du vendredi 17h au dimanche 12h, c'est dans une ambiance conviviale que 26 personnes se sont relayées pour la réussite de cette bourse aux vêtements. Bravo à Marie-Odile, Sandrine J, Karla, Pascal, Florence, Sylvie, Laurence C, Catherine L, Catherine M, Claude S, Danielle B, Laurence B, Dominique, et tout particulièrement à Maxime notre nouvelle recrue très efficace dès sa première activité. Bilan: 51 Déposants pour 1632 vêtements déposés et 488 vendus.

Un petit rappel des dates des animations

- Heure des contes, un samedi par mois sauf vacances scolaires
- Coup de coeur café
- Œnologie : samedi 24Mai 2014
- Excursion d'une journée : dimanche 15 Juin 2014 "CHAMPAGNE DECOUVERTE
- Fêtes des activités : dimanche 21 Juin 2014
- Balades contées: dimanche 24 Août 2014
- Vide grenier : dimanche 24 Septembre 2014
- 2eme bourse aux vêtements (Automne Hiver) fin Septembre début Octobre
- Saint Nicolas: Samedi 06 Décembre 2014.

Excursion du 15 Juin en Champagne

Départ de Maron à 7h30 impératif.

10h00 : le village de Chamery, situé au pied du vignoble de la montagne de Reims,

visite en petit train des vignobles, découverte du travail de la vigne et du savoir faire des vignerons.

11h00 : visite dégustation de BRUT 1er CRU chez un viticulteur.

12h30 : déjeuner au caveau des vignerons, repas servi en musique et en costume folklorique!

Le menu unique

Coupe de Champagne - jambon de Reims et des Ardennes sur crudités - cuisse de pintade sauce ratafia - salade et fromage - Pannacotta aux biscuits roses - 1/4 de vin et café.

14h30 : balade commentée dans la vallée de la Marne.

17h30 : croisière sur la Marne durant 1h30 environ, l'histoire des canaux et ses anecdotes.

Retour à Maron.

*Prix pour les adhérents 80 € et 85 € pour les "NON" adhérents

Possibilité de facilité de paiement. Les réservations seront prises en compte avec le règlement au nom

de A.F.R de MARON.

Réservation au plus tard le 24 Mai 2014.

A savoir que nous pouvons compléter le bus par des personnes extérieures au village Contact : M MAYER Bernard, 106 rue de Toul 54 230 Maron et au 06 70 68 83 29.





Je tiens à remercier toutes les personnes qui nous aident dans ces diverses activités. Depuis une année, j'ai repris la Présidence de l'A.F.R Maron, et je suis arrivé dans une sympathique, composée uniquement de femmes sympas! L'équipe s'est renforcée depuis par l'arrivée de Maxime.

Cependant, nous avons besoin d'aides supplémentaires pour certaines activités sans quoi nous ne pourrions plus rien faire !

Nous ne vous demandons pas de venir à chaque manifestation, mais investissez vous dans celles qui vous plaisent, même pour une ou deux heures cela dynamisera les activités du village.

Par exemple, pour la préparation ou le déroulement de la bourse aux vêtements, de la fête des activités, du vide grenier, des balades contées, nous avons besoin de beaucoup de personnes pour les préparations. Ces moments intéressants et enrichissants, vous donneront peut-être l'envie de rejoindre l'AFR.

Je suis à l'écoute de toute nouvelle idée d'activité ou d'animation.

Un grand merci, à la Mairie de Maron, à Monsieur Le Maire, aux Adjoints et surtout aux charmantes secrétaires (je passe un peu de pommade, nous avons un grand besoin d'Amandine et Sandra), au personnel de la commune, à l'équipe de Michel Henriet du comité des fêtes, aux conteuses, à la Filoche, aux animateurs de la Bibliothèque, et à toutes les personnes qui font de Maron un village vivant.

Pour le TOUR DE FRANCE 2014, nous recherchons des idées de décoration et nous vous demandons de mettre en valeur par le fleurissement vos maisons. Nous sommes le seul village de la Communauté de Communes Moselle et Madon, à être traversé par les coureurs du Tour de France.

Le Président de L'A.F.R

B.MAYER

Fête du printemps à l'école élémentaire

C'est le 4 avril après-midi que toute l'école primaire a décidé de fêter le printemps



Tout a débuté par un après-midi déguisé, festif et enrichissant. Les CM2 ont ouvert un marché de connaissances pour leurs camarades des autres classes. Chacun a ainsi pu faire des découvertes et apprendre de nouvelles choses comme : fabriquer des scoubidous, apprendre à soigner un cheval ou à monter en sécurité, faire des nattes, apprendre les règles de base de l'escrime ou du skateboard et s'y essayer ou encore faire une chorégraphie de danse, tirer à l'arc, découvrir les dieux égyptiens ou les graines, etc.





Au stand « danse » on s'active déjà tandis que les GS/CP prennent la photo de groupe.

Puis, tous les élèves de l'école ont fait un défilé carnavalesque dans les rues du village de Sexey aux Forges.



Enfin, l'après-midi s'est terminée par une petite kermesse où chacun a pu goûter, boire ou participer à des stands de jeux, de lancers, de parcours d'adresse ou de maquillages... Un grand merci aux enfants, à leurs familles ainsi qu'à tous les parents ayant participé avec l'équipe enseignante de près ou de loin à l'organisation de cette après-midi joyeuse et réussie.

Semaine de la presse à l'école

Dans le cadre de la semaine de la presse à l'école, la classe des **CE2/CM1** a participé au concours « L'équipe junior ». Il a fallu créer un journal en suivant des indications précises! Tous les élèves ont planché pour devenir de vrais petits rédacteurs.

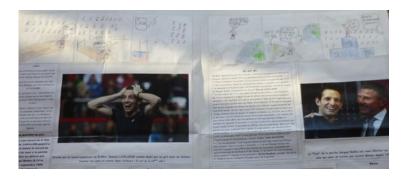




Il a également fallu inventer une publicité et c'est une publicité pour vanter les joies des bords de la Moselle avec sa piste cyclable qui a été retenue. Chacun a mis du cœur à l'ouvrage pour dessiner cette belle publicité mais c'est celle-ci-dessous qui a été élue.



Puis, il a fallu créer une bande dessinée sur Renaud Lavillenie, un des thèmes retenu pour les articles. Toute la classe a voté pour élire celle qui serait collée dans le journal.



Nous avons envoyé notre travail à Paris fin mars et attendons avec impatience les résultats. Toute la classe est déjà fière de son travail mais attend aussi un avis des professionnels qui ont organisé ce chouette mais difficile concours.

J'ai besoin de . . .

... au quotidien

si j'ai besoin d'accompagnement pour mon ménage, mon repas, mes courses, ma toilette, mes déplacements...

si j'ai besoin d'aide pour bricoler dans ma maison, faire mon jardin, déneiger ou déménager.

... pour ma santé à domicile

si j'ai besoin d'une toilette médicalisée, de soins infirmiers. J'en parle à mon médecin.

si j'ai besoin de matériel médical (canne, déambulateur, fauteuil roulant, lit médicalisé...).

... pour ma maison

si je souhaite faire des travaux :

- pour améliorer mon confort (chauffage central, volets roulants...).
- pour adapter mon domicile à mon handicap (agrandissement des portes, monte-escalier, plan incliné, barres d'appui, réaménagement des sanitaires...).

... pour mes sorties

si j'ai besoin de me déplacer pour visiter ma famille et mes amis, aller chez le médecin, le coiffeur...

si j'ai besoin d'adapter mon véhicule à mon handicap.

... pour ma sécurité

si j'ai besoin de me sentir en sécurité chez moi.

J'aimerais pouvoir appeler quelqu'un pour être rassuré(e) ou secouru(e).

... pour mes activités

si j'ai envie de me distraire et de rencontrer du monde.

Le C.C.A.S de Maron vous renseigne et peut vous accompagner dans vos démarches.

(permanences en Mairie : 12 mai et 02 juin à partir de 17h30)



Elections Européennes 2014

Le bureau de vote se tiendra à la salle du Conseil Municipal de la Mairie (Place Charles de Gaulle) dimanche 25 mai 2014.

La dépêche Meulsonne

Vous voulez transmettre la dépêche Meulsonne à de la famille, des amis, vous engager dans de l'éco-durable alors vous pouvez recevoir la dépêche par mail.

Faîtes le savoir en mairie ou par mail à l'adresse <u>mairie-de-maron@orange.fr</u>

Les Motards Meulsons

« Amis Motards Bonsoirs! »

Pour cette cuvée 2014, Gonzague et Katherine vous retrouveront place Charles de Gaulle pour un nouveau départ à deux roues vers de nouvelles aventures !

Rendez-vous dimanche 8 juin prochain à 8h30 - départ à 9h pour celles et ceux qui veulent se joindre à nous. Notre virée se terminera par une soirée « Auberge Espagnole » qui pourra durer ... sachant que le lendemain, nous ne travaillons pas.

N'hésitez pas à en parler à vos amis!

Pour de plus amples renseignements, merci de nous contacter aux numéros suivants :

Gonzague: 06-70-97-44-01 - Katherine: 06-62-64-72-75

Canidressage: dressage de chiens

La nouvelle équipe municipale à l'intention de rendre rues et ruelles (de la gare, du vergeron,...) plus propres et exemptes de déjections canines ; c'est pourquoi elle a mandaté l'adjoint en charge des questions d'enseignements de réaliser des cours de dressage de chiens. A compter du <u>1^{er} avril 2014</u>, ces cours se tiendront annuellement. Ils auront pour but d'enseigner à nos amis à quatre pattes à ramasser eux même leurs excréments, leurs maîtres n'ayant jamais réussi à le faire! La cause n'est pas perdue.

Imprimé en Mairie de MARON **2** 03.83.47.26.23 <u>Responsable de publication</u>: Jean-Marie BUTIN

<u>Comité de rédaction</u>: Florence AUDUREAU - Xavier CLEMENT - Jean-François DRUET Florence KLES-QUIGNON - Rémi MANIETTE - Michel VINCK

Photos: Ecole Primaire de Sexey - Edmond GARBO -